



MODE OPÉRATOIRE

POUDRE ANTIDÉRAPANTE

ÉTAPE 1 : VÉRIFIEZ LA COMPATIBILITÉ DU PRODUIT

La poudre antidérapante est destinée à améliorer l'adhérence des peintures, résines et vernis appliqués sur les sols, escaliers, rampes d'accès, terrasses et zones circulables.



Avant toute utilisation :

- 1** Assurez-vous que votre peinture, résine ou vernis est compatible avec l'ajout d'une charge antidérapante.
- 2** Réalisez un essai préalable sur une petite quantité de produit afin de valider le niveau d'antidérapance obtenu.
- 3** Travaillez sur un support propre, sec et dans une atmosphère comprise entre 10°C et 25°C.

ÉTAPE 2 : PRÉPAREZ LE MÉLANGE

La poudre antidérapante ne s'utilise jamais seule. Elle doit être incorporée directement dans la peinture, le vernis ou la résine à appliquer.



Étapes de préparation :

1

Remuez soigneusement votre peinture, votre vernis ou votre résine avant l'ajout de la poudre.

2

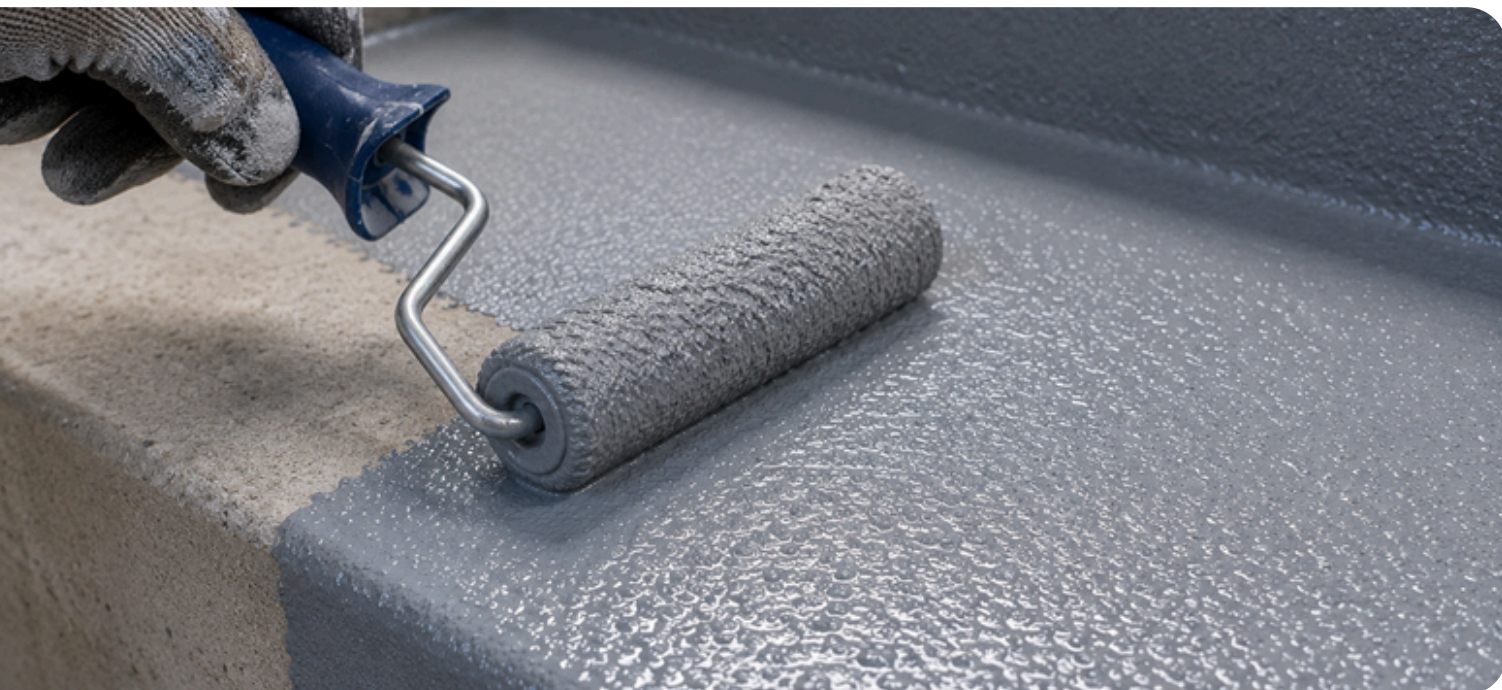
Incorporez progressivement la poudre antidérapante à raison de 2 à 5 % du poids de peinture, selon le niveau d'adhérence recherché.

3

Mélangez mécaniquement à l'aide d'un mélangeur fixé sur une perceuse visseuse jusqu'à obtenir un mélange parfaitement homogène.

ÉTAPE 3 : APPLIQUEZ LE PRODUIT MÉLANGÉ

Appliquez votre peinture, votre vernis ou votre résine conformément à son mode opératoire habituel.



Étapes d'application :

1

Appliquez le produit uniquement au rouleau ou au pinceau. L'application au pistolet ou à l'airless n'est pas recommandée, car elle peut entraîner le bouchage du matériel.

2

Mélangez régulièrement pendant l'application afin d'éviter la décantation de la poudre au fond du contenant.

3

Respectez les temps de séchage préconisés par la peinture ou le vernis utilisé.

4

Nettoyez vos outils avec le diluant ou le nettoyant adapté au produit utilisé puis refermez soigneusement l'emballage après utilisation.